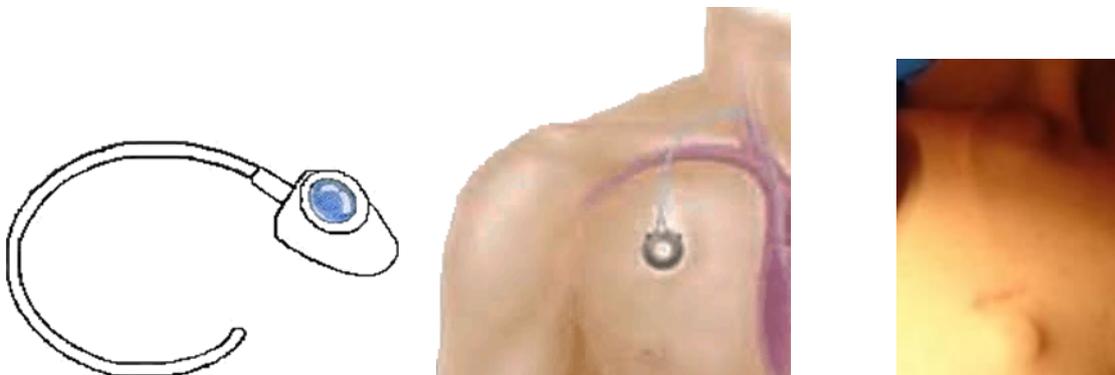


Fiche d'information pose d'une chambre implantable

Le but de cette notice est de vous permettre d'avoir les informations concernant votre intervention. Votre cas personnel peut ne pas y être parfaitement représenté. N'hésitez pas à interroger votre praticien pour toute information complémentaire. Ces informations complètent et ne se substituent pas à l'information spécifique qui vous a été délivrée par celui-ci. Cette fiche n'est pas exhaustive en ce qui concerne les risques exceptionnels.

POURQUOI UNE CHAMBRE IMPLANTABLE ?

La maladie dont vous souffrez nécessite un traitement indispensable par voie intra veineuse. Le capital des veines situées sur vos bras n'est pas suffisant pour effectuer ce traitement et le traitement lui-même abîme ces veines de petite taille. Il faut donc trouver des veines de plus gros calibre. Elles sont plus profondes et ne peuvent être ponctionnées à chaque fois. On va donc mettre en place un boîtier situé sous votre peau et relié à un tuyau qui est lui-même placé dans la veine. A la fin de votre traitement lorsque l'équipe médicale qui vous suit l'aura décidé cette chambre implantable pourra être retirée.



COMMENT SE DEROULE L'INTERVENTION ?

Cette intervention se fait au bloc opératoire sous anesthésie locale dans la majorité des cas et souvent en mode ambulatoire (entrée et sortie le jour même de l'intervention). Mais si votre état le nécessite cela peut être réalisé en hospitalisation conventionnelle et sous anesthésie générale ou du moins sous sédation.

Une check-list obligatoire, réalisée immédiatement avant l'intervention, participe à votre sécurité. En particulier lors de cette check-list sont vérifiées votre identité et votre installation sur la table d'opération.

Pendant cette intervention sous anesthésie locale, l'équipe du bloc opératoire va vous expliquer ce qui est fait, vous rassurer et vous pourrez dire si quelque chose ne va pas. Vous devrez essayer dans la mesure du possible de ne pas bouger durant le geste opératoire. Des relaxants pourront vous être proposés si besoin au cours de l'intervention.

Le chirurgien va désinfecter votre peau puis va procéder à l'anesthésie locale de la région opérée. Il existe plusieurs techniques : il peut ouvrir la peau au niveau de la face antérieure de l'épaule pour chercher une petite veine (la veine céphalique) qui se jette dans une plus grosse, il peut ponctionner la veine jugulaire (à la base du cou) en s'aidant d'une échographie pour se guider, ou il peut ponctionner la veine sous clavière située sous la clavicule. Quelle que soit la technique utilisée, il devra contrôler pendant l'opération le bon positionnement du matériel par des radiographies effectuées dans la salle d'opération.

Une fois que le chirurgien est assuré du bon positionnement de la chambre implantable il recoud la peau et l'intervention est terminée.

Si nécessaire une radiographie peut être demandée après l'intervention pour compléter le bilan.

La chambre implantable peut être utilisée immédiatement ou de manière différée par rapport à la pose.

Après décision médicale à la fin de votre traitement, on vous retirera cette chambre implantable de la même manière, sous anesthésie locale le plus souvent et au bloc opératoire.

RISQUES OPERATOIRES

Pendant l'intervention il peut être difficile de trouver une veine et **plusieurs techniques** peuvent être employées pour y parvenir.

Lorsque l'on ponctionne dans le cou on peut ponctionner par erreur malgré la présence de l'échographie une artère à la place de la veine, notamment l'**artère carotide ou sous clavière**. Ce geste peut abîmer l'artère et un contrôle peut être nécessaire par un scanner. Il peut aussi entraîner une **hémorragie ou un hématome** qui sont souvent rapidement jugulés. La nécessité d'une intervention chirurgicale en urgence est exceptionnelle.

La **ponction involontaire du sommet du poumon** peut également arriver. Dans ce cas de l'air peut décoller le poumon de la paroi du thorax (pneumothorax). Si cela crée des difficultés pour respirer, un drainage de cet air peut s'imposer. Il faut alors placer sous anesthésie locale, entre 2 côtes un drain dans cet espace de décollement. Cette complication oblige à une hospitalisation pour vous surveiller et pouvoir enlever le drain.

Après l'intervention des complications peuvent survenir comme un **hématome** au niveau de la cicatrice ou une **infection**. La chambre implantable est située dans une veine elle peut donc entraîner la **formation d'un caillot** dans la veine et obstruer le tuyau voir risquer la migration du caillot plus loin dans l'organisme.

Ces problèmes peuvent également survenir à distance de la pose, simplement par l'utilisation de la chambre implantable. La **cicatrice** peut gonfler ou devenir douloureuse, vous pouvez ressentir une douleur au niveau de la chambre ou bien un essoufflement, de la fièvre, avoir un malaise. Dans tous ces cas il faut prévenir rapidement un médecin ou le service qui vous suit pour la maladie en cours de traitement. Un bilan est en effet rapidement nécessaire. Si cela est indispensable à votre prise en charge, la chambre pourra peut-être être retirée.